

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 MARS 2025

L'AN 2025, le 11 MARS, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZEZICZAK, Président, et RAMPERLBERG, Vice-Président.
MM. CREMONT et DELHAYE, Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.**

Pouvoir : M. LIEZ, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

**Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

VERMAND – GRANDE RUE – PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE QUINZAINE DE LOGEMENTS INDIVIDUELS – POURSUITE DES ETUDES

La commune de VERMAND a sollicité l'OPAL afin de lui soumettre un terrain situé Grande rue, en centre-bourg, dans le but de réaliser un projet de construction de logements.

Ce terrain se compose des parcelles section C n° 598, 599 et 600, pour une superficie totale de 6406 m².

Le foncier est situé à proximité de la Mairie, du regroupement scolaire (école primaire, cantine, crèche) et de la médiathèque. L'ensemble des services de santé sont présents sur la commune (pharmacie, professionnels de santé) ainsi qu'une gendarmerie et un collège situé à 500 m à pied du site. Sa localisation géographique et les services présents à proximité rend le projet de constructions d'habitations particulièrement attractif.

Pour permettre d'aller plus loin dans ce projet et en définir les conditions financières, il est proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à :

- poursuivre les études nécessaires à la réalisation de cette opération
- passer le contrat de maîtrise d'œuvre et des commandes diverses
- et signer tous les actes permettant le bon déroulement de cette étude

Le Bureau sera ensuite sollicité pour valider le montage et le bilan financier de cette opération.

A l'appui des informations complémentaires fournies, et après échanges, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

